

Compte rendu du conseil d'école

Mardi 11 avril 2017

Étaient présents

Mairie : M.Carrère, Mme Vauttier, M.Arribe

Périscolaire : Mme Bergez

Parents d'élève : Mmes Tumbarello, Loss et Bidot-Sarthe ; M.Guellil et Mouhapé

École : Mmes Iato, Thébault, Niel, Rachou, Basaia ; M.Aren, Viac

Éducation nationale : Mme Laffitte (Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale)

Excusés : Mme Bourgade, Inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription Pau Est
Mme Adda

Ordre du jour :

- constat d'effectif pour l'année scolaire prochaine
- bilan du deuxième exercice d'évacuation
- bilan du conseil d'école extraordinaire (31/01/2017)
- projets de classe (réalisés, en cours, à venir)
- questions et informations diverses

Effectif prévisionnel pour l'année scolaire 2017 / 2018

Durant cette année scolaire, trois départs de familles pour une seule arrivée à engendré une diminution de l'effectif de l'école de 2 enfants.

En fin d'année scolaire, 16 CM2 partiront au collège, et deux autres familles ont déjà prévu de quitter l'école. En se basant sur une arrivée de 15 à 20 PS (moyenne des années précédentes et naissances enregistrées à Buros en 2014), l'effectif prévisionnel pour le début d'année scolaire 2017/2018 est le suivant :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
15 à 20	20	18	20	20	26	10	22

Total : 151 à 156 enfants (actuellement 158 enfants).

Une répartition provisoire des enfants dans des classes sera décidée en conseil des maîtres en fin d'année scolaire. Celle-ci devrait être présentée lors du dernier conseil d'école.

M.Viac propose qu'un message soit donné dans le Pic de Buros afin que les familles qui n'ont pas encore inscrit leur enfant en mairie commencent à se manifester.

Bilan du deuxième exercice d'évacuation

L'exercice a eu lieu le 15 février 2017, à 9h30. Il était inopiné, ni les enseignants, ni les enfants, ni le personnel communal étaient avertis.

Madame Rachou étant absente, les enfants étaient sous l'enseignement d'un remplaçant.

Le signal a été audible par tout le monde, les classes sont sorties dans le calme, et rapidement : 1min45sec.

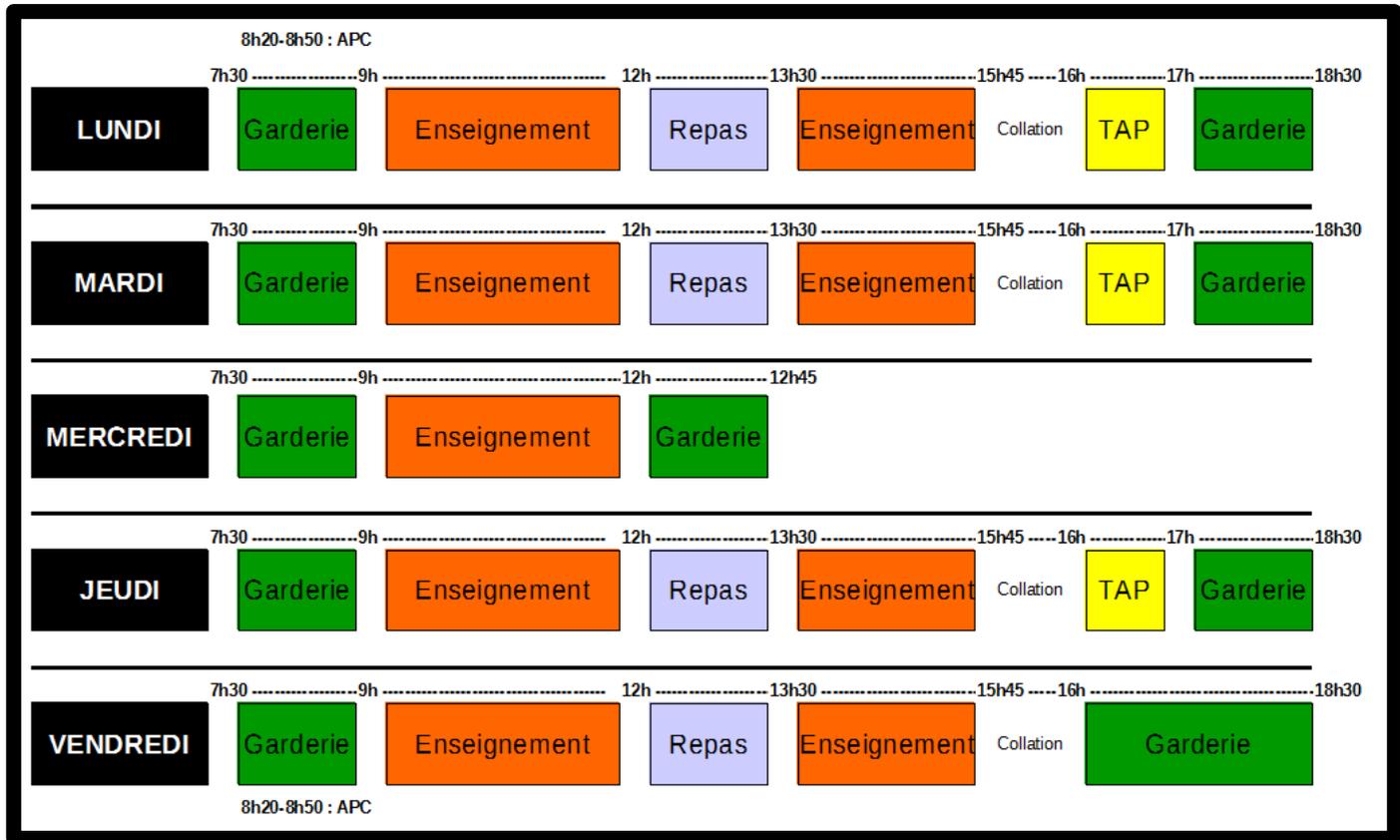
Le personnel périscolaire était présent dans la cantine pour une réunion. L'alarme a aussi été entendue ce qui a permis l'évacuation du réfectoire.

En comparaison avec le premier exercice, l'évacuation est passée de 2min25sec à 1min45sec. Cela prouve l'efficacité de la répétition de ce genre d'exercices.

Bilan du conseil d'école exceptionnel

Le précédent conseil d'école avait pour ordre du jour : la modification des horaires de l'école pour l'année scolaire prochaine. Les représentants des parents d'élève font remonter que certains parents auraient aimé être avertis plus tôt. Malheureusement, en fonction de l'urgence de la situation, du peu de choix possibles, et de l'inefficacité de certains sondages lancés pour d'autres raisons par la mairie, le conseil d'école a pris une décision qu'il jugeait pertinente.

Ainsi, le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) a émis un avis favorable à la proposition de temps scolaire ci-dessous :



Toutes les matinées d'enseignement commenceront donc à 9h et termineront à 12h. Les après-midi commenceront à 13h30 et finiront à 15h45.

Les débuts et fins du temps périscolaire restent inchangés.

Les temps d'Activité Pédagogique Complémentaire (APC) sont révisés puisqu'ils n'auront plus lieu en même temps que les TAP, mais le matin avant la classe, de 8h20 à 8h50.

Comme précisé dans le précédent compte-rendu du précédent conseil d'école, ce changement a été suggéré suite à un problème de locaux disponibles de 16h à 17h : TAP / APC / ménage / RDV avec les familles.

Cette nouvelle organisation horaire entrera en vigueur dès le premier jour de la rentrée prochaine, c'est-à-dire le lundi 4 septembre 2017.

Des mots et affichages au mois de juin permettront de rappeler les nouvelles mesures pour les familles.

Travaux et achats divers

Le directeur remercie la municipalité pour la mise en place de la signalétique de l'école.

Concernant les mesures de sécurité liées aux attentats, Monsieur le Maire précise que malgré les baisses de dotations de l'État et l'augmentation de mesures à prendre, la commune s'engageait tout de même à tout mettre en œuvre pour garantir la sécurité des enfants.

Ainsi, les entrées de l'école seront sécurisées par un contrôle d'accès (visiophone relié à un smartphone), et par une modification des portails.

Par ailleurs, une caméra de surveillance sera installée de manière à filmer l'entrée de l'école. Ces installations devraient être mise en place durant les vacances d'été.

Monsieur le Maire précise aussi que l'installation électrique de tous les locaux de l'école seront remises aux normes, que le foyer sera rénové (toiture et façade), qu'une voie piétonne sera progressivement construite dans le village.

Monsieur Guellil demande un éclairage aux abords de la salle polyvalente pour les matins d'hiver, quand les parents amènent leurs enfants à la garderie. Il remercie aussi les membres de la municipalité pour l'installation des tables devant l'école. Cela permet des moments conviviaux entre les parents.

Enfin, les enseignants dénoncent une défectuosité des TBI de leur classe. La mairie s'engage à faire venir un technicien. M.Aren précise qu'un problème de son tableau a été déjà visé par l'entreprise chargée de la maintenance, mais qu'il n'a pas été réglé.

Projets et sorties

Cycle 1 : Les élèves de maternelle et de CP ont assisté à un spectacle de la compagnie des 3 Chardons. Comme chaque année, celui-ci a beaucoup plu aux enfants.

Une sortie est prévue en fin d'année mais elle n'a pas encore été choisie. Des mesures de prévention sont instaurées en rapport avec les virus développés par les poules et oiseaux. Cela pourrait donc limiter le nombre de lieux accessibles.

Cycle 2 : Deux sorties cinéma ont été faites au Méliès. De plus, un employé du cinéma est intervenu dans les classes afin de présenter les débuts de cet art. Cela a appris beaucoup de choses aux enfants.

Une nouvelle sortie cinéma est programmée courant juin.

Une rencontre « théâtre » est aussi envisagée entre les classes de Mmes Rachou et Niel, et l'école de Bernadets. Cette journée sera l'occasion de travailler en ateliers et de se reproduire devant un public.

Cycle 3 : Une rencontre de basket-ball inter-école a eu lieu au gymnase de Buros, mêlant 5 autres écoles. Les enfants étaient mélangés et ne se connaissaient pas. Cela a permis de développer l'esprit d'équipe.

La classe de neige a été un franc succès. Les enseignants sont ravis de leur collaboration avec l'association PASEA et le centre de Peyranère. Les enfants ont beaucoup progressé en ski de fond. Ils ont aussi pu découvrir une activité de tir (carabine laser).

Enfin, la classe de M.Aren a monté un projet d'arts visuels autour de Jazz'In School. Cela servira d'écran de fond au Zénith, lors de la représentation.

Questions et informations diverses

Important: les représentants de parents d'élèves font part de chaque interrogation / remarque qu'ils ont en leur connaissance, sans « filtre ». Elles ne reflètent donc pas forcément un avis général.

- Deux mamans ont pu découvrir le fonctionnement de la cantine, tout comme Mme Laffitte le fait chaque année. Les quatre points d'observation étaient : l'environnement, la qualité du repas, l'hygiène et l'encadrement. Leur rapport a été transmis à la mairie, et à la société RTC qui confectionne les repas. Il mentionne beaucoup de points positifs quant à l'organisation. Nous apprenons aussi que beaucoup de produits sont « bio » et locaux. Les menus sont élaborés par le cuisinier et une diététicienne. Le rapport mentionne une interrogation sur le fait d'accepter les bonbons pour les anniversaires. M.Viac rappelle que les bonbons sont distribués en fin de journée, et consommés uniquement hors de l'école. Liberté est ainsi faite aux parents d'autoriser ou non la consommation. Le règlement intérieur de l'école est donc respecté.

- Un précédent conseil d'école avait soulevé un taux trop élevé en pesticide dans l'eau du robinet à Buros. La cantine prévoit donc de l'eau minérale pour les enfants. Madame Vauttier rappelle que l'eau du robinet est toujours potable, mais que la mairie préfère tout de même privilégier l'eau minérale. Le syndicat de l'eau est en train de créer de nouveaux puits pour éliminer le problème.
- Information de la mairie : les 30 juin, 1^{er} et 2 juillet, en raison du changement de lieu des fêtes de Buros, l'accès habituel à l'école sera fermé. Il se fera donc, à priori, par le portail du foyer rural.
- Des parents souhaiteraient élargir le temps du centre de loisirs sur la commune. La mairie répond que c'est du ressort de la communauté des communes, et que cette demande doit leur être adressé par écrit. Ils émettent tout de même un doute sur la faisabilité, car il faut des locaux vides pour faire les travaux et gros ménages dans l'école.
- Un problème de violence entre élèves est remonté par un des parents d'élève. L'équipe enseignante et Julie Bergez assurent de leur vigilance lors de la surveillance, et qu'ils ne peuvent empêcher un départ de bagarre, mais qu'ils interviennent aussitôt lorsque c'est le cas. Ils précisent aussi qu'il s'agit, heureusement, de cas très exceptionnels, et qu'il s'agit plutôt des « petites disputes » que de véritables violences.
- Un parent s'inquiète que son enfant de maternelle n'est pas essuyé aux toilettes, que son nez est mal lavé lorsqu'il est enrhumé, et que ça provoquerait des gênes respiratoires. Il s'inquiète aussi que les adultes éteindraient les lumières des toilettes afin que les enfants se dépêchent. L'équipe pédagogique et périscolaire dément formellement ce genre de propos. Julie Bergez précisent par ailleurs que certains arrivent déjà mal nettoyés à la garderie du matin, malgré les préconisations du règlement intérieur de l'école.
- Une proposition de sonnerie plus mélodieuse est proposée par les représentants des parents d'élève. Les enseignants acquiescent.
- Un parents d'élève souhaiterait plus de flexibilité au niveau des horaires de la pause méridiennes, par exemple pouvoir récupérer son enfant vers 12h30 plutôt que 12h10. Par mesure de sécurité, la mairie précise que ce n'est pas possible.
- Un parents d'élève demande pourquoi certains enfants partent seuls de l'école alors que d'autres doivent obligatoirement être remis à un adulte. Le conseil d'école rappelle la réglementation : tout enfant de maternelle doit être remis en main propre à un adulte mentionné la fiche de renseignement de début d'année. A partir du CP, les enfants peuvent quitter librement l'école. Cependant, par souci de responsabilité, les enseignants et le périscolaire s'assure qu'un adulte doit présent à la sortie de l'école, à moins d'avoir une autorisation écrite des parents.
- Le problème des poux est signalé par les parents d'élèves. M.Viac précise que l'équipe enseignante accompagne au maximum les familles qui ont du mal à s'en débarrasser, cependant son champ d'action est limité aux conseils.
- Un parent d'élève souligne un problème d'encadrement dans la course d'orientation effectuée en classe de CE2-CM1. L'enseignant précise avoir modifié le cadre de son activité quand il s'est rendu compte que ses élèves ne respectaient pas les règles fixées au départ.